Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260728-D_CCAS_QUES-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT GONDRAN

**Nombre de Membres** :
En exercice : 11
Présents : 09
Votants : 09

L'an deux mille vingt-six, le 28 juillet à 20h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de SAINT-GONDRAN dûment convoqué s'est réunie en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Mme Clémence MORINIÈRE, Présidente du C.C.A.S. précisant que la séance d'installation fixée le mardi 23 juin 2026 à 20h00 a due est reportée pour motifs impérieux (canicule) après en avoir échangé avec les services préfectoraux.
Date de convocation : 20 juillet 2026

Étaient présents : M. Clémence MORINIÈRE, Christophe HELBERT, Patrice NOBLET, Olyana THÉ, Jeanne-Marie GÉRARD, Fabienne LEFILLEUL, Servane DARIDON, Aude HERVÉ et Maryline GUILBERT.

Étaient Absentes Excusées : Mmes Stéphanie VILGICQUEL et Camille LE BOULCH.
Était Absent : Néant.
Procuration (0) : Néant.

Autre personne présente : Mme Christine DELABROSSE, secrétaire général de mairie, auxiliaire du secrétaire de séance.

**Objet : Questions diverses**

Rapporteur : Mme Clémence MORINIÈRE

- Actions de prévention : 7 séances sont programmées avec le Clic de l'Ille et de l'Illet (Centre Local d'Information et de Coordination) de St Aubin d'Aubigné.
  1/ 1 séance « action ludique autour de l'aménagement du logement » le lundi 12 octobre 2026 (10h-12h00),
  2/ 5 séances « équilibre : prévention des chutes, apprendre à se relever, etc… » les lundis 2, 9, 23 et 30 novembre et le 07 décembre 2026 (10h30-11h30),
  3/ 1 séance « nutriquizz autour de la nutrition : quizz et dégustation » le lundi 14 décembre 2026 (10h00 – 12h00).
  Il est rappelé que les précédents ateliers qui se sont tenus précédemment ont été très appréciés.

- Impayés : Situation d'impayés (EDF) reçue le 21 mai 2026 concernant 1 habitation principale (320.34 € à la date du 21 mai 2026). Les élus demandent qu'un courrier soit adressé au foyer concerné en leur proposant d'être dirigé vers le CDAS de St aubin d'Aubigné.

- Impayés : Situation d'impayés (EDF) reçue le 09 juillet 2026 concernant 1 habitation principale (121.86 € à la date du 09 juillet 2026). Les élus demandent qu'un courrier soit adressé au foyer concerné en leur proposant d'être dirigé vers le CDAS de St aubin d'Aubigné.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 035-213502768-20260728-D_CCAS_QUES-DE

- Suivi d'une personne âgée habitant la commune : Mme la Présidente informe que le Clic de l'Ille et de l'Illet a apporté son aide pour la constitution d'un dossier Trajectoire et que, par ailleurs, le secrétariat de mairie est venu en aide de cette personne par un accompagnement administratif mais également en présentiel lors de RDV au domicile de ladite personne.

- Démarches effectuées pour une habitante de la commune : En lien avec le Clic de l'ille et de l'Illet,, un dossier APA a été constitué ayant amené à un refus (GIR 5 – Groupe Iso-ressources – niveau de perte d'autonomie). Au vu de ce refus, un dossier auprès de la caisse de retraite a été déposé sans retour à ce jour. En parallèle, il a été conseillé à la personne de se rapprocher d'associations locales pour enclencher des services ménagers afin de soulager ladite personne en attendant la notification de la caisse.

- Enclenchement d'un signalement « majeur » effectué début juillet 2026 auprès du Procureur de la République pour une personne, habitante de la commune.

- Formulaires de collecte RGPD : Il est demandé à chaque membre de renseigner les deux documents fournis et de les restituer au secrétariat de mairie

- Formations ASIP (Accueil Social Inconditionnel de Proximité) – Inclusion numérique : Mme la Présidente rappelle la transmission le 24 juillet 2026 de l'information aux élus du CCAS et du Conseil Municipal reçue du département le 23 juillet 2026. L'information a également été transmise à la bibliothèque municipale où un accueil est organisé pour les personnes en demande d'aide.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h22.

---

Au registre des délibérations, suivent les signatures.

Publié le 05 août 2026

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
La Présidente,
Clémence MORINIÈRE.

